

# **Excursion de la SSLA de Pau et du Béarn en Comminges 13 septembre 2014**

Répondant à l'invitation de la Société des Études du Comminges (SEC) qui avait fait sa sortie annuelle en Béarn l'année dernière, l'excursion 2014 de la SSLA, qui a rassemblé plus de 50 participants, nous a conduits en Comminges et d'abord à Saint-Gaudens. Le Président de la SEC, René Souriac, accompagné de plusieurs membres du conseil d'administration nous a accueillis à l'auditorium de la toute nouvelle médiathèque de la Communauté des communes du Saint-Gaudinois. Outre les traditionnels échanges de bienvenue, ce fut l'occasion d'une présentation du Comminges, dans ses trois composantes, géographique, comtale et ecclésiale.

## **Le Comminges<sup>1</sup>**

Entre Béarn et Comminges, existent bien des différences, mais aussi des traits communs, dont le parler gascon. Les limites du Comminges ont fluctué selon les époques, et selon la définition que l'on a donnée à cette entité (religieuse, politique...)

En effet le Comminges a correspondu à trois entités différentes qui se chevauchent sans jamais coïncider complètement.

- Le Comminges de l'Antiquité romaine correspond à la civitas convenarum, d'où il est résulté un diocèse puis un évêché au contour très stable jusqu'à la Révolution.
- A partir du X<sup>e</sup> siècle apparaît un comté de Comminges autour de Fronsac. Les comtes réussissent à étendre leur territoire jusqu'à Muret, à 20 km de Toulouse, par des mariages ; cependant, d'autres alliances leur feront perdre des portions de territoire à l'Ouest (les « Trois vallées »).
- A la Révolution, l'idée d'un département des Pyrénées-Centrales est envisagée, mais un conflit entre Saint-Gaudens et Saint-Girons aboutit à la scission du Comminges entre deux départements. Bertrand Barère capte au profit des Hautes-Pyrénées ce qui restait du territoire des Quatre vallées, et de façon symétrique Foix récupère une partie du territoire commingeois vers l'Ouest (il en résulte un département de Haute-Garonne exigu au niveau de la

---

<sup>1</sup> Rédigé par Jean-Paul Valois et complété par Benoît Cursente. Crédit photos sur l'ensemble du document : J-P. Valois

chaîne pyrénéenne, et n'ayant pas de sens géographique). Saint-Gaudens est devenue « capitale » de ce Comminges-là, alors qu'en fait cette ville n'était auparavant « capitale » que du Nébouzan historique.

Le destin particulier du Nébouzan résulte des aléas de l'histoire dynastique du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, Bernard IV, comte de Comminges, a eu successivement 4 épouses. De la première, Béatrix (ou Stéphanie), comtesse de Bigorre et vicomtesse de Marsan, naquit une fille Pétronille (qui sera elle-même mariée 5 fois). Après la mort de Bernard IV, en 1225, lui succède Bernard V, fils de sa seconde épouse (Comtors de Labarthe). Les droits de sa soeur aînée Pétronille sont déniés. Mais le dernier mari de Pétronille, Boson comte de Bigorre, va les revendiquer énergiquement et s'emparer du Nébouzan comme gage. Après la mort de Pétronille, ses droits passent à sa fille Mathe, épouse du vicomte de Béarn Gaston VII Moncade. Et comme Marguerite, fille de Gaston VII épouse Roger Bernard, comte de Foix, le Nébouzan va durablement rester entre les mains de cette puissante maison, au grand dam des comtes de Comminges. S'ensuit une période conflictuelle entre Comminges et Foix-Béarn. En 1323, le comte Bernard VIII opère un retournement diplomatique spectaculaire : il renonce à réclamer la restitution du Nebouzan et offre sa sœur Aliénor en mariage au vicomte de Béarn Gaston II. Et de cette union naquit en 1331 Gaston II Fébus.

### **Saint-Gaudens et sa charte de 1202**

En 1345, Gaston Fébus vient confirmer la charte de 1202 à Saint-Gaudens car il est vicomte du Nebouzan également.

Cette charte de coutume a été concédée en 1202 par le comte Bernard IV qui s'est « *accordés avec les prudhommes* » pour confirmer des droits anciens. C'est un texte long, complexe, où le vocabulaire trahit plusieurs strates. Elle éclaire la signification de la collégiale : il y a adéquation entre cette réalisation architecturale de prestige et la puissance sociale et économique de la population de Saint-Gaudens.

En 1202, cette population est en fait un ensemble de seigneuries domestiques, dont les chefs de famille désignés comme des « hommes » ou des « prudhommes », commandent une mesnie (*la mainada*).

Les trois premiers articles de la charte sont relatifs au droit d'ost. Les hommes se font reconnaître ainsi des privilèges anciens qui leur attribuaient une capacité militaire. Une capacité qui n'entraîne que des obligations limitées puisque au bout d'un jour et une nuit, les hommes sont autorisés à rentrer chez eux. Des

obligations à risque limité aussi, puisque le comte doit payer la rançon s'ils sont faits prisonniers. Du reste, preuve que ces hommes sont de véritables seigneurs, ils peuvent s'y faire représenter par un membre de leur mesnie. Et de plus, en dehors du service d'ost, les « hommes » peuvent également parader dans la rue en portant leurs armes.

Sauf dans les cas extrêmes où la justice vicomtale prévaut, ils ont droit de se venger, d'attraper les voleurs et de les retenir dans leur maison. On retrouve une telle gestion de la violence dans le For d'Oloron : ce sont des reliques d'une société archaïque, comme dans le cas de l'adultère où le texte en dit le minimum (le fautif ne sera poursuivi que s'il est surpris braies baissées) et dans la pratique laisse la société se débrouiller. L'enjeu est de définir les limites dans lesquelles la puissance publique a un monopole du contrôle de la violence.

Cette société archaïque sait composer avec son temps et obtenir des avantages économiques considérables, tant pour développer les activités pastorales traditionnelles que pour recueillir un maximum de fruits de l'essor commercial de l'époque. La charte comporte de nombreux articles sur le marché. Les « hommes » obtiennent la dispense des droits de péage et, fait plus exceptionnel, le droit d'utiliser leurs propres poids et mesures « *tant que personne ne se plaint* ». Cette charte est un compromis qui témoigne de la puissance des chefs de maison face au pouvoir comtal. Elle est la plus belle fenêtre documentaire qui soit pour observer les structures de la société gasconne avant les changements survenus pendant le siècle des bastides.

## **Saint-Gaudens<sup>2</sup>**

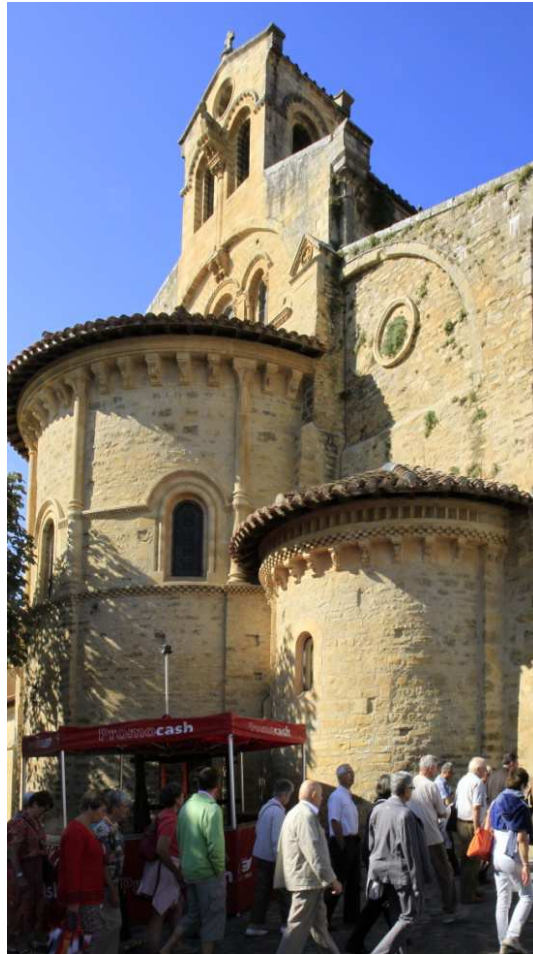
### **La collégiale et le cloître de Saint Gaudens**

Le groupe s'est dirigé vers la collégiale où, sous la conduite d'Emmanuel Garland, il a pu découvrir le monument le plus insigne de Saint-Gaudens.

Succédant à une abbaye bénédictine probablement d'origine carolingienne, un collège de chanoines fut institué en ce lieu au milieu du XI<sup>e</sup> siècle à l'instigation du comte Bernard. La construction de la collégiale débuta peu après, selon le schéma alors déjà bien implanté dans les Pyrénées, d'un édifice à trois nefs débouchant sur autant d'absides. La partie basse des murs de la nef et du chevet date de cette époque.

---

<sup>2</sup> Texte d'Emmanuel Garland, relu par Benoît Cursente.

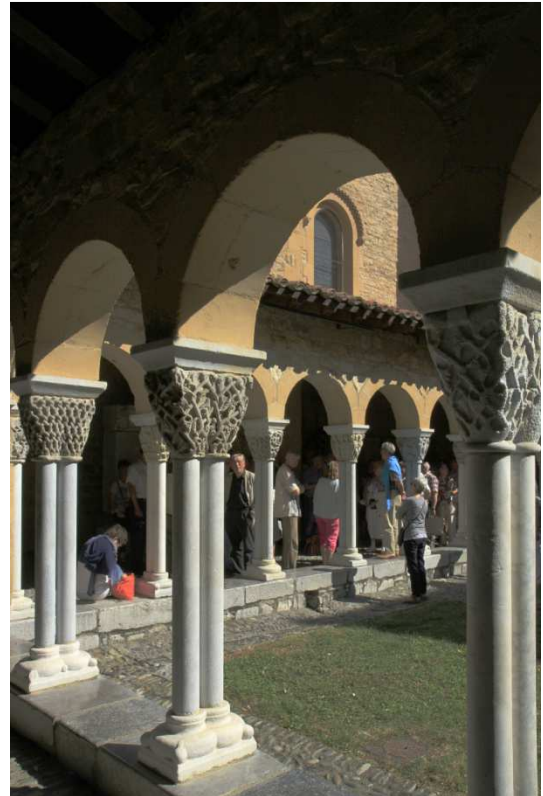


**Abside et absidiole**

Mais avant même la fin du XI<sup>e</sup> siècle les chanoines décidèrent de donner plus d'ampleur à leur église et de la voûter. Cela n'alla pas sans tâtonnements dont témoignent l'amorce de tribunes (achevées sur seulement deux travées) et le fait que plusieurs ateliers de sculpture se sont succédé entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et les années 1130. Mais alors que le plus ancien de ces ateliers manifeste une connaissance des réalisations sud-pyrénéennes contemporaines (Jaca et Fromista en particulier), le ou les suivants furent au contraire au contact des ateliers toulousains de Saint-Sernin.

à gauche : le cloître reconstruit

ci-dessous : un chapiteau de la collégiale



L'église une fois achevée, les chanoines entreprirent de réaliser un cloître au sud de l'édifice. Celui-ci connut de nombreux avatars, dont le moindre ne fut pas sa reconstruction à la fin des années 1980, reconstruction dont Gérard Rivère narra les circonstances, les difficultés, réticences et problèmes que cela souleva, suscitant une réflexion sur ce type d'opération, contestée par les puristes, mais dont le résultat est une réelle réussite en terme de réappropriation de leur patrimoine ancien par les saint-gaudinois et de présentation au public d'un cloître certes recomposé mais bien moins réinventé que nombre de réalisations contemporaines. Au moins a-t-il le mérite de permettre de contempler un ensemble exceptionnel de chapiteaux, œuvre d'un atelier authentiquement commingeois qui s'épanouit pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Benoît Cursente saisit l'occasion pour évoquer la Charte de la ville, conclue entre le comte et ses habitants en 1203, et dont la lecture attentive montre le rapport de force équilibré entre la population locale et son comte à ce moment clé de leur histoire.

## La commanderie de Montsaunès <sup>3</sup>

L'histoire de l'Ordre du Temple, de leurs commanderies et celle de Montsaunès en particulier a été présentée par Christine Lalanne-Bélaïr. Elle expliqua en particulier que, contrairement à une idée très répandue, ce type de commanderie n'eut aucune fonction militaire mais joua un rôle fondamental dans l'économie templière, permettant de soutenir l'effort des moines-soldats en Terre Sainte qui eux s'étaient voués à la défense des Lieux Saints par la prière et par l'épée. Emmanuel Garland s'attacha à présenter l'édifice.

### L'Ordre du Temple

En 1078, les Turcs s'emparent de Jérusalem et massacrent la totalité de sa population. Le pape Urbain II prêche la première croisade en 1095 (à l'époque on parlait de Guerre Sainte). La motivation de ce pape à voir une telle expédition militaire prendre forme tient au fait que les pèlerins chrétiens en route vers cette ville sont régulièrement victimes de brigands locaux, d'exactions, voire d'assassinats. Cette action aboutit le 15 juillet 1099 à la prise de Jérusalem par les troupes chrétiennes de Godefroy de Bouillon.

Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle est créé l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem avec une fonction d'assistance aux pèlerins, d'où son surnom d'*Hospitalitas*.

En 1120, lors du concile de Nablouse, naquit sous l'impulsion d'Hugues de Payns d'origine champenoise, la milice des "Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon" (appellation qui fut simplifiée par la suite) qui avait une mission militaire : sécuriser le voyage des pèlerins affluant d'Occident depuis la reconquête de Jérusalem et de défendre les États latins d'Orient. Dorénavant, les chanoines s'occupèrent des affaires liturgiques, l'Ordre de l'Hôpital des fonctions charitables et la milice du Christ de la fonction purement militaire de protection des pèlerins. Cette répartition ternaire des tâches reproduisait l'organisation de la société médiévale, qui était composée de prêtres et moines (*oratores*, littéralement ceux qui prient), de guerriers (*bellatores*) et de paysans (*laboratores*).

Cependant, la notoriété de la milice ne parvenait pas à s'étendre au-delà de la Terre Sainte et c'est pourquoi Hugues de Payns embarqua pour l'Occident en 1127 avec trois objectifs :

---

<sup>3</sup> Texte réalisé par Daniel Trallero, complété par Emmanuel Garland et relu par Benoît Cursente. La carte de la commanderie de Montsaunès en 1694 provient du site : [http://t3m.voila.net/doc\\_douzet\\_montsaunes.htm](http://t3m.voila.net/doc_douzet_montsaunes.htm).

- faire reconnaître la milice par l'Église et lui donner une règle : rattachés aux chanoines du Saint-Sépulcre,
- donner une légitimité aux actions de la milice puisque la dénomination de moine-chevalier, un amalgame d'une nouveauté absolue, pouvait être en contradiction avec les règles de l'Église et de la société en général,
- recruter de nouveaux chevaliers et obtenir des dons qui feraient vivre la milice en Terre sainte.

Le concile de Troyes de 1129, avec l'appui de Bernard de Clairvaux, mena à la création de l'ordre du Temple et le dota d'une règle propre, ayant pour base celle de saint Benoît, mais qui justifie aussi que des moines puissent tuer.

La fin de l'Ordre du Temple interviendra près de deux siècles plus tard, à partir de 1307 sous Philippe IV le Bel, par leur arrestation, leur procès ; en 1312, l'Ordre sera déclaré éteint en France par le pape Clément V.

### **Les commanderies templières**

Au XII<sup>e</sup> siècle, toute l'Europe était couverte de commanderies et au XIII<sup>e</sup>, on comptait plus de 9000 commanderies, dont 3000 en France, très liées à la noblesse locale.

Ces commanderies étaient des monastères dans lesquelles vivaient les frères de l'Ordre en Occident. Elle servait de base arrière afin de financer les activités de l'Ordre en Orient et d'assurer tant le recrutement que la formation militaire et spirituelle des frères de l'Ordre. Elles se sont constituées à partir de donations foncières et immobilières, mais aussi d'acquisitions.

Les dons pouvaient être de natures différentes :

- donation dont la motivation était le salut de son âme ou la rémission de ses péchés,
- donation avant de partir en Terre sainte ou par legs testamentaires.,
- donation avec retour d'un avoir vers le donateur pour lui permettre de vivre.

Après la réception de ces dons, il restait à l'ordre du Temple d'organiser et de rassembler le tout en un ensemble cohérent. Pour ce faire, les Templiers ont procédé à nombre d'échanges ou de ventes afin de structurer leurs commanderies et de rassembler les terres pour optimiser le revenu qui pouvait en être tiré.

Les Templiers devaient exercer une activité économique, commerciale et financière pour payer les frais inhérents au fonctionnement de l'ordre et les dépenses de leurs activités militaires en Orient. On peut distinguer deux types de commanderies : les commanderies urbaines dont la préoccupation était surtout bancaire (prêts d'argent) et les commanderies rurales qui étaient de véritables exploitations agricoles. Un tiers de leurs revenus étaient envoyé en Terre Sainte. Elles avaient donc un but religieux, économique (pour reconstruire les forteresses en Terre Sainte), de combattants, de dressage de chevaux et enfin de maison de retraite.

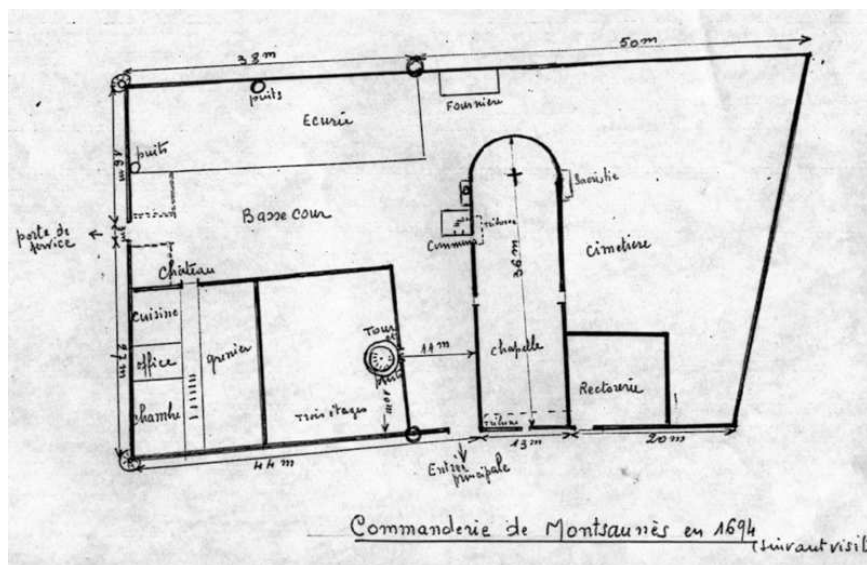
Les vestiges qui nous restent de ces commanderies sont très variables. Très peu ont pu garder intégralement leurs bâtiments. Certaines ont été totalement détruites et n'existent plus qu'à l'état archéologique.

### La commanderie de Montsaunès

Montsaunès est situé dans le département de la Haute-Garonne à 20 km à l'est de Saint-Gaudens et à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Toulouse. Au bord de la N117, la chapelle de la commanderie est aujourd'hui l'église paroissiale de Montsaunès dédiée à St Christophe.

Le village semble avoir existé avant l'arrivée des Templiers comme le laisse supposer les nombreuses découvertes effectuées aux alentours de l'église : une tombe probablement mérovingienne, un sarcophage orné d'un chrisme ainsi qu'un probable tumulus celte jamais exploré. A noter que le nom de Montsaunès vient de Montis Salinensis et permet d'envisager l'existence d'une petite urbanisation en ces lieux pour l'exploitation du sel. (Salies-du-Salat n'est pas très éloigné non plus, à 5 km).

On ne connaît pas la date de la fondation de la commanderie, peut-être 1140, dont le territoire couvre en gros le canton de St-Martory. On ignore également les donateurs des terres pour pouvoir la construire (une famille liée au comte de Comminges ?). L'acte le plus ancien évoquant cette commanderie date de 1156. Entre 1156 et 1193, au fur et à mesure des nombreuses donations en terre et en biens par les comtes de Comminges et les seigneurs locaux (les Aspet, les Benque, les Montpezat, les Roquefort, les De Pointies, Bernard III de Comminges qui a été lui-même Templier ...), elle se présente rapidement comme la principale de Haute-Garonne.



Il y avait près de 25 personnes autour des trois chevaliers, du chapelain et du trésorier.

En 1288, une charte de coutume fut attribuée à la commanderie.

C'était une exploitation agricole où l'on cultivait blé, froment et seigle. Elle comprenait également



des bois, des vergers et des vignes. On y faisait l'élevage des chevaux, moutons, volailles, lapins et pigeons.

Ces sont les Templiers qui ont introduit la vigne dans le Toulousain. A cette époque, la commanderie de Montsaunès n'était pas fortifiée. Les commanderies étaient bien intégrées, car les cadets avaient l'occasion de devenir à la fois religieux et chevaliers combattants, elles se sont donc bien développées dans les Pyrénées.

Après la dissolution de l'Ordre en 1312, la commanderie passe aux Hospitaliers qui s'intégreront beaucoup moins bien dans la population ; ils portèrent surtout leur attention aux fortifications jugées insuffisantes, et Raymond de Lescure, Grand Prieur de Toulouse, fit élever à partir de 1397, un fort composé de maisons entourées d'un mur de défense. Le Commandeur sera néanmoins tué dans son lit.

Durant les guerres de religions, la richesse de la commanderie s'amenuise et à la Révolution de 1789, tout est démoli sauf l'église qui devient une grange à foin.

### **Description de l'église de Montsaunès**

Cette église romane, édifiée vers 1160-1180, est en brique mais avec un soubassement en pierre, plus haut au niveau du chevet par où débuta la construction. La façade est par contre intégralement réalisée en brique. L'influence toulousaine est particulièrement présente, spécialement pour les sculptures des portails en pierre.



**Le chevet de l'église de Montsaunès**

**Le portail nord**, réservé aux templiers et donnant accès à la commanderie, témoigne de la piété mariale alors à son apogée et consacré à l'enfance du Christ. Les quatre chapiteaux bifaces représentent :

- 1- l'Annonciation et la Visitation,
- 2- le songe de Joseph qui reçoit la visite d'un ange et la Nativité,
- 3- le bain de l'Enfant-Jésus et l'annonce aux bergers (le thème du bain de l'Enfant-Jésus a été repris, y compris en peinture, maintes fois dans la zone pyrénéenne),
- 4- l'Adoration des Mages, scène double dans laquelle Marie est présentée en Majesté, couronnée tout comme son Fils.



**Chapiteaux du portail nord**

**Le portail ouest**, ouvert sur la communauté paroissiale, est certainement légèrement plus tardif (fin du XII<sup>e</sup> siècle). Il est peu habituel sinon unique en son genre. Bien que l'église ne comporte qu'une nef, la façade comporte aussi deux enfeus pourvus d'un sarcophage, chacun d'eux se trouvant de part et d'autre du portail et laissant supposer à tort des bas-côtés.

Les chapiteaux de ce portail cherchent à délivrer un enseignement clair en mettant en exergue le sacrifice consenti de saint Etienne et des apôtres Pierre et Paul, modèles pour ceux qui sont amenés à risquer leur vie pour la défense des Lieux Saints, et le pouvoir du Christ sur la mort (illustré par la résurrection de Lazare sollicitée par Marthe et de Marie). On note aussi un arc de 52 visages (ou masques) surmonté d'un chrisme. La rosace est également remarquable, constituée de treize cercles (un grand et douze plus petits), par analogie au Christ entouré de ses douze apôtres).



**Chapiteaux du portail ouest**

### **Intérieur de l'église**

L'église, lumineuse, comporte une seule nef voûtée en berceau brisé débouchant sur une large abside, avec des sculptures limitées à une longue imposte finement ciselée et à des chapiteaux dans le même style que celui des portails.

La peinture datable XIII<sup>e</sup> siècle est très sobre, à l'ocre sur fond crème. Les motifs sont surprenants : personnages historiques, animaux réels ou fantastiques, éléments géométriques alliant la cosmologie à la Croix sur la voûte. Ceux-ci ont donné lieu à une grande floraison d'interprétations ésotériques auxquelles l'orateur ne souscrit pas. L'ensemble développe une gradation dans l'espace de l'est (chœur) vers l'ouest, avec spatialisation du décor le long de la nef, montrant qu'il avait été pensé dans son ensemble.

La première travée près du chœur montre des rosaces, bandeaux et 12 apôtres. La disposition de ceux-ci imite un triforium gothique développé dans les cathédrales gothiques de même époque. Puis au-dessus, se trouve une série de rectangles et de fleurs de lys, enfin un semis d'étoiles avec le soleil et la lune de part et d'autre de l'axe médian.



**Décors de la première travée**

Dans la deuxième travée, on retrouve côté nord 6 prophètes de l'Ancien Testament puis vers le sommet des étoiles ; côté sud, le faux triforium n'abrite qu'un personnage : saint Bertrand (indiquant un ancrage local). Dans la troisième travée figurent seulement les évêques saint Nicolas et saint Martin. Enfin, dans la dernière travée vers l'ouest ne figure qu'un seul personnage, anthracite, énigmatique. Le décor de la voûte est, lui, organisé autour d'une croix flanquée de deux lances. La contre-façade ouest montre une chasse au cerf (atteint d'une flèche), il s'agit d'une allégorie de Satan s'attaquant au Christ.

Le type de peinture à l'économie en deux couleurs ocre sur crème a été utilisé à la même période dans d'autres lieux de culte (par exemple le transept de Saint-Sernin à Toulouse ou l'église de Castillon-en-Couserans). Quant aux motifs, ils sont typiques de l'art développé par les Templiers à cette même époque, de l'Italie à l'Espagne en passant par Cressac (Charente).

Les commanderies avaient une fonction économique et les dépenses décoratives étaient réduites.

## Le bourg de Martres-Tolosane <sup>4</sup>

Dernière étape de notre périple en Comminges, Martres-Tolosane aujourd'hui, Angonia hier, est une accueillante bourgade de la Haute-Garonne installée sur les bords de la Garonne. De forme circulaire, centrée sur son église, Martres-Tolosane offre aux visiteurs les traces de son lointain passé<sup>5</sup>.



**L'église Saint-Vidian**

---

<sup>4</sup> Texte de Marie-Pierre Mathieu, complété par Benoît Cursente.

<sup>5</sup> Martres-Tolosane est un exemple type des villages ecclésiastiques édifiés en cercles concentriques autour de leur église et qui ont des équivalents en Catalogne (« *sagreres* »), en Allemagne... Ces villages sont la réactivation de la législation conciliaire de Paix, et concrétisent la proclamation d'un espace protégé de 30 pas autour de l'édifice religieux dans lequel les marchandises et les gens sont à l'abri ; puis cet espace se lotit. Les habitations s'étendent ensuite dans un second cercle au-delà des 30 pas, aboutissant à deux cercles successifs. Par la suite, au Bas Moyen Age, ont été élevées des palissades qui en ont fait des villages fortifiés

Dans l'ancien donjon de la ville transformé en musée, nous découvrons une impressionnante collection de bustes d'empereurs, de bas-reliefs et de sculptures, œuvres qui ornèrent, entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle, la villa impériale au lieu dit « Chiragan ». Les fouilles, entreprises sur le site à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, ont mis au jour un édifice qui s'étendait sur 14 hectares tout au bord de la Garonne. Cette villa gallo-romaine est à ce jour considérée comme la 2<sup>ème</sup> villa impériale, après celle de l'empereur Adrien à Tivoli, au regard de son luxe et de ses dimensions. Mme Colomb, conseillère municipale de Martres-Tolosane, nous guide fort diligemment. Elle précise que la plupart des œuvres présentées sont des reproductions, car les originaux sont exposés au musée Saint-Raymond de Toulouse. Qu'importe, nous sommes sous le charme de ces visages surgis du passé, délicatement ciselés par des artistes italiens. Nous reconnaissons Auguste, Octave enfant, Marc Aurèle, Trajan.... Les bas-reliefs consacrés aux travaux d'Hercule nous laissent entrevoir la taille des pièces capables d'accueillir de tels panneaux.



**Bas-relief représentant les travaux d'Hercule**

Au dernier étage du musée archéologique se dresse le buste de l'empereur Maximilien Hercule (285-310) à la facture plus grossière que celle des bustes de ses illustres prédécesseurs. Le marbre de Saint-Béat utilisé permet aux archéologues d'envisager que cet empereur aurait séjourné dans la villa et son portrait aurait été réalisé sur le vif, car à l'époque les pierres travaillées étaient d'origine locale.



**Le buste de Maximien-Hercule**

Quant aux portraits des autres empereurs, les archéologues s'interrogent encore sur les raisons de leur présence, émettent des hypothèses sans en privilégier aucune. Ils ne savent pas non plus qui fit construire cette villa. Aujourd'hui ensevelie sous le camping municipal, cette luxueuse et gigantesque villa, qui employait jusqu'à 400 esclaves, conserve encore tout son mystère. Martres-Tolosane dévoile aussi, dans chaque rue que nous parcourons, le souvenir de la nécropole paléo-chrétienne sur laquelle elle s'est bâtie. Nombreux sont les sarcophages posés au bord de la chaussée et sûrement encore plus nombreux ceux enfouis dans son sous-sol. Dans l'église sont exposés des sarcophages, en marbre de Saint-Béat de facture aquitaine, que le décor floral permet de dater entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Primitivement dédiée à Saint Pierre, l'église est aujourd'hui sous le vocable de Saint Vidian dont elle abrite le reliquaire. Saint Vidian est un saint topique qui combattit les Sarrasins. Blessé, il jette son épée et une fontaine jaillit, il s'y baigne et sort guéri. Il repart au combat et meurt décapité. Cependant, son culte est toujours vivant. Ainsi, tous les ans, une grande fête est organisée au cours de laquelle la population parodie le combat entre Maures et Chrétiens (une manifestation qui est dans l'aire de célébration transpyrénéenne des fêtes de « *moros y cristianos* »). De plus, le mot Martres dériverait du mot martyr.



**Sarcophage dans l'église**

Notre visite de ce lieu chargé d'histoire s'achève dans le musée de la faïence. Depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Martres-Tolosane produit des objets en faïence et plus particulièrement de la vaisselle. Chaque pièce entièrement façonnée et peinte à la main est unique. Les décors sont nombreux : motifs floraux et champêtres, grotesques, et l'ibis qui est la marque de la faïence martraise. Aussi avons-nous pu admirer de nombreuses pièces anciennes mais aussi contemporaines car neuf faïenciers exercent encore aujourd'hui leur art dans cette ville.



**Une faïence de Martres-Tolosane**